
MAIRIE
DE
PORTE-PUYMORENS
66760 PORTE-PUYMORENS

Le 22/06/2016



Compte rendu réunion Conseil Municipal du 20/06/2016

TEL : 04.68.04.82.20
FAX : 09.70.61.77.56
ail : mairie.porte@orange.fr
Site : www.puymorens.fr

Présents : RIBOT Jean , ROBOAM Didier , SARDA Jean, BARRAL Anne, COLOMER Françoise , DOUMERC Christelle, KOMAROFF Nicole, SARDA Adrien, ROBOAM Thibault, REINOSA Franck, MATHEVET Christine procuration à Jean Sarda

- Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place d'un distributeur de pain qui sera placé dans la cour de l'école. Le pain sera fourni par ESAT d'Enveitg (C.A.T.) Une convention sera passée avec cet organisme.
- Accord pour virement de compte à compte pour la création de deux programmes en investissement, acquisition radars 5346 € réparation essieu camion 5073 €.
- Accord pour vente à l'euro symbolique 289 m2 au col du PuyMORENS à M Bohain, transaction effectuée pour régulariser une erreur datant de 1938 ; Un bornage sera effectué
- Lecture du courrier de M SICRE qui est opposé au projet d'éclairage du terrain de pétanque
Le Conseil Municipal décide de maintenir ce projet dans l'intérêt public
- Accord pour le renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite d'un défibrillateur avec le Conseil départemental
- Accord pour embauche du 01 juillet au 31 août d'une personne qui sera affectée au camping.
- Aire de stationnement camping-car, des devis supplémentaires vont être demandés pour comparer les prix.
- Acceptation du droit de voirie à Monsieur Emidio Arnaud qui reprend « Cal Thibalt » parcelle A 1469 montant 200 € par an.
- Rétrocession parcelle A 456 ancienne station d'épuration, un courrier sera adressé au SIVM
- Classement domaine public parcelle A 406 des renseignements complémentaires vont être demandés à notre avocat.
- Accord pour modification des statuts du Syndicat des abattoirs pour l'extension de ses compétences à la gestion de l'abattoir transfrontalier à UR
- L'arrêté portant réglementation de la navigation sur le Passet, fourni par la Préfecture sera revu avec la Préfecture et l'E.D.F.
- Le conseil Municipal donne son accord pour la venue d'un géomètre pour effectuer différents bornages de certains terrains communaux et autres
- Un concours de balcons et maisons fleuries est organisé. Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles en mairie
- Demande de Salle par le président de l'ODAPP pour entreposer le matériel du Comité des fêtes une salle située au Castel Izard lui sera proposée sous réserve de l'acceptation du Directeur de l'EPIC
- Une salle sera proposée à Mme Michelle Barnole Armanet afin qu'elle puisse y organiser une exposition de Patchwork et broderies créatives du 14 juillet au 13 août 2016

Le Maire
Jean Ribot

